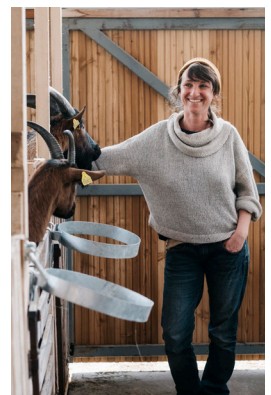




INVENTER DEMAIN 50 IDÉES POUR AGIR ENSEMBLE

Café associatif, épicerie coopérative, énergie citoyenne,
tiers-lieux, habitat participatif...



**Des initiatives et des conseils pour construire des territoires vivants,
écologiques et solidaires.**

Mon épargne pour que vivent les villages

Depuis cinq ans, Villages vivants participe à la revitalisation des territoires ruraux en mobilisant l'épargne citoyenne pour acheter des locaux commerciaux. Cette coopérative née dans la Drôme accompagne des groupes d'habitants et des collectivités. Son activité s'étend petit à petit au-delà de son berceau d'origine.

Par **Axel Puig**

À Trévoux, dans l'Ain, c'est une librairie. À Sainte-Croix-Vallée-française, dans les Cévennes, une friperie. À Boffres, village ardéchois de 700 habitants, une auberge coopérative multi-services. Ailleurs, il y a aussi une micro-brasserie, un bar-restaurant, une recyclerie... « Depuis notre création en 2017, nous avons acquis huit locaux dans les départements de la Drôme, de la Lozère, de l'Ardèche et de l'Ain. Cette année, nous avons une dizaine d'autres acquisitions en projet », lance Pauline Prunier, responsable de la vie coopérative au sein de Villages vivants.

Installée à Crest, aux portes du Diois, cette Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) est une foncière à la fois rurale et solidaire. « Elle est née du constat que de plus en plus de commerces et de services fermaient dans les villages, avec des conséquences sur l'attractivité et le lien social, alors que dans le même temps, des initiatives existaient un peu partout mais se retrouvaient confrontées à des



Grâce à l'aide de Villages vivants, un groupe d'habitants a pu ouvrir une auberge coopérative dans le village ardéchois de Boffres.

« L'épargne citoyenne permet de créer un effet levier. »

difficultés d'installation ou de démarrage de l'activité. Comme l'immobilier est le blocage le plus important, nous nous sommes emparés de cette problématique », reprend Pauline Prunier. Villages vivants se fixe alors pour objectif de participer à la revitalisation des territoires ruraux, à la fois par une activité foncière et par un accompagnement de porteurs de projets, qu'ils s'agissent de groupes d'habitants ou de collectivités.

« Nous accueillons tous les citoyens qui ont un projet. Nous les accompagnons pour identifier le local adapté. Nous travaillons aussi sur les études de marché et si le prix d'achat est trop élevé, si l'enveloppe des travaux est trop conséquente, nous pouvons porter la maîtrise foncière », détaille Pauline Prunier.

C'était le cas par exemple à Boffres, en Ardèche, où la coopérative est intervenue pour acheter une ancienne auberge dont la rénovation nécessitait 800 000 € en plus des 100 000 € d'achat du bâtiment. « Peu de banques sont prêtes à financer un investissement d'un million d'euros pour créer une activité dans un village de 700 habitants. La plupart ne prennent pas en compte l'impact social, le lien créé et demandent des taux trop importants », souligne Pauline.



Toute l'équipe de Villages vivants, mais aussi les sociétaires et les partenaires institutionnels, ici rassemblés devant l'auberge de Boffres.

Dans ce cas, la foncière se porte acquéreur. Un loyer est ensuite déterminé, adapté au projet, avec une première année blanche pour faciliter le lancement. Certains porteurs de projets peuvent, à terme, racheter leur outil de production.

L'épargnant militant

Cette politique d'acquisition, Villages vivants la met en place grâce à l'épargne solidaire. Et c'est là l'une de ses originalités. Chaque citoyen peut en effet placer son argent dans la coopérative. Il est bloqué pour sept ans et rapporte 1% par an. 100% de cette épargne sert à acheter et rénover les biens immobiliers, sur le principe du pot commun. En quatre ans, la Scic a ainsi collecté 800 000 € auprès de 450 citoyens épargnants solidaires. Cette somme permet de créer un effet de levier pour boucler des tours de table

avec des investisseurs institutionnels solidaires tels que le Crédit coopératif ou la Banque des territoires. « 400 000€ d'épargne solidaire permettent de mobiliser 4,9 millions d'euros grâce à l'apport des institutionnels », précise Pauline Prunier. Le modèle ayant fait ses preuves, Villages vivants organise désormais des formations pour des départe-

ments éloignés du siège et des collectifs de citoyens qui voudraient mettre en place, sur leur territoire, ces outils au service de la vie dans les campagnes. ✂

Aller plus loin

Villages vivants - 13 rue de l'Hôtel de Ville
26400 Crest - Tél. : 09 54 03 36 31
www.villagesvivants.com

Et si vous ouvriez un Epi ?

monepi

Facile, rapide à mettre en œuvre, l'Épi est un système alimentaire créé par et pour les citoyens. À mi-chemin entre l'épicerie associative et le groupement de producteurs, il se répand au cœur de communes rurales souvent dépourvues de commerces. Les Épis sont des épiceries participatives montées et gérées par leurs adhérents, et dont le fonctionnement est facilité par une plateforme informatique qui sert à la fois de boutique en ligne et d'outil de gestion pour les membres des épiceries. Sur la plateforme, les produits proposés sont essentiellement locaux et de qualité. Les prix sont aussi réduits puisque aucune marge n'est réalisée. Souvent, les mairies donnent un coup de main aux citoyens en mettant à disposition un local. Selon les endroits, l'Épi est ouvert quelques heures ou plusieurs jours par semaine. Mais quelle que soit la formule, il participe à créer du lien et favorise la consommation locale.

www.monepi.fr